POUR LA
MONTAGNE
Le mensuel d'information de l'Association nationale des élus de la montagne / AVRIL 2021 - 6 €
N°325

Dossier

En montagne, l'imagination forcément !

CNM

Annie Genevard élue présidente de la commission permanente

Contributions

Le programme montagne progresse

Massifs

Partout, on innove

CONNECTEZ-VOUS DÈS À PRÉSENT

À VOTRE ESPACE PRIVÉ SUR ANEM.FR

RETROUVEZ-NOUS SUR :

ANEM

ASSOCIATION NATIONALE
DES ÉLUS DE LA MONTAGNE

ÉDITO

« Solidarité et adaptation pour la montagne de demain »

« L'Association a salué les mesures, acceptées par l'Europe, prises pour compenser les conséquences de la fermeture des remontées mécaniques, décidée par le gouvernement, qui a entraîné une année noire pour l'ensemble des acteurs économiques des stations et des vallées et, bien souvent, au-delà. Ces dispositions, qui doivent permettre de faire face aux difficultés les plus urgentes, étaient vitales. Pour autant, les territoires de montagne ne peuvent s'en contenter et ils demandent que la solidarité nationale s'exerce durablement afin de tracer des perspectives d'avenir.

L'indemnisation en faveur des exploitants de remontées mécaniques, qu'ils soient gestionnaires publics ou privés, prévoyant la compensation partielle de la perte de chiffre d'affaires ou de recettes, devrait correspondre à la moitié environ du chiffre d'affaires annuel de référence ayant précédé la crise sanitaire. Par ailleurs, les autres activités liées au tourisme dans les stations et en liaison avec celles-ci seront éligibles au dispositif de prise en charge des coûts fixes dont le plafond a été porté à 70 % des charges fixes, voire à 90 % pour les petites entreprises.

Si ces mesures pour sauver les activités économiques dans les stations sont importantes, l'autre urgence, c'est la préparation de la saison estivale à venir et de la saison hivernale 2021-2022. Un plan de relance et de transition pour préparer l'avenir en s'adaptant aux changements sociétaux et climatiques ainsi qu'aux crises sanitaires, notamment, doit suivre. Sa dimension écologique et environnementale passera en particulier par la rénovation énergétique, les mobilités et la diversification des activités en station au cours des prochaines années.

La réunion de la SUERA (Stratégie de l'Union européenne pour la région alpine) le mois dernier à Métabief, dans le Jura, est emblématique de cet état d'esprit. Cette station, qui veut assurer la maîtrise de son destin, accompagnée par le département, a décidé de se donner les moyens d'un avenir choisi. Voilà une démarche intéressante à observer, chacun étant libre de choisir sa voie. »

ASSEMBLÉE NATIONALE

JEAN-PIERRE VIGIER
Vice-président de l'ANEM,
député de la Haute-Loire

« Prévoir un plan de relance et de transition pour préparer l'avenir en s'adaptant aux changements sociétaux et climatiques ainsi qu'aux crises sanitaires. »

ANEM

FAIRE BATTRE LE COEUR DE LA MONTAGNE

Rejoignez l'Association Nationale des Élus de la Montagne

Patrick Maitre/GMES

À la une

L'ANEM salue les efforts des stations de moyenne altitude afin de continuer à exister en dépit de la non-ouverture de leurs remontées mécaniques. Les nombreuses activités ainsi découvertes ou redécouvertes leur ont permis de bénéficier d'une fréquentation meilleure que prévue après les décisions du gouvernement. En accompagnement du ski qui va évidemment et fort heureusement reprendre ses droits, l'Association souhaite que cette diversification ait d'heureuses répercussions, notamment sur la saison d'été.

Photo : Boyloso / stock.adobe.com

P. 10

La montagne regarde l'avenir en face

Très affectées par la non-ouverture des remontées mécaniques, les stations de sports d'hiver ont dû se réinventer afin de ne pas être totalement désertées. Partout, de nouvelles activités sont apparues tandis que d'autres ont été remises au goût du jour afin d'attirer de nouveaux publics même si personne n'a été dupe : le ski alpin continuera d'être le moteur économique le plus déterminant des territoires de montagne.

L'ESSENTIEL

P. 3 : L'éditorial de Jean-Pierre Vigier
Vice-président de l'ANEM, député de la Haute-Loire

P. 6 : L'actualité
Portée par le département du Doubs et ses élus locaux, la voie de la transition climatique de la station de Métabief a été longuement expliquée et mise en lumière lors de la réunion de la SUERA. Elle incite chaque territoire de montagne à trouver sa propre voie.

P. 7 : L'écho des massifs
Le saviez-vous ? Dans les Alpes, une application permet de découvrir le patrimoine plus facilement ; dans le Massif central, le déploiement de la 4G continue ; dans le Jura, la fibre gagne du terrain ; les Pyrénées se résument en trois mots : beauté, sérénité, gentillesse ; dans les Vosges, le commerce local est l'objet de toutes les attentions ; en Corse, on s'organise pour limiter les effets du changement climatique.

P. 8 : Conseil national de la montagne
- Annie Genevard, vice-présidente de l'Assemblée nationale, députée du Doubs et ancienne présidente de l'ANEM, a été élue le 12 mars présidente de la commission permanente du Conseil national de la montagne.
- Une motion pour une meilleure reconnaissance de la spécificité montagne dans la future PAC a été présentée afin de porter la voix de l'agriculture de montagne auprès du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.
- L'Agence nationale de la cohésion des territoires a présenté une synthèse des contributions à l'élaboration du programme montagne afin d'accompagner les territoires de montagne confrontés aux transitions climatique, démographique, écologique, numérique et productive.

P. 18 : L'Entretien
Carlos Moreno, chercheur et auteur de plusieurs ouvrages, nous invite à répondre aux nouveaux défis en changeant le modèle et l'attractivité de la montagne pour le plus grand profit de ses habitants.

P. 19 : La vie de l'ANEM
Lors de la prochaine présidence française du Conseil de l'Union européenne, à partir du 1er janvier 2022, l'Association compte bien faire prendre la montagne en considération.

Pour la montagne est édité par l'Association nationale des élus de la montagne 7, rue de Bourgogne 75007 Paris - Tél. : 01 45 22 15 13. **Directeur de la publication et directeur de la rédaction :** Pierre Bretel. **Rédaction :** Hervé Benoit, François Bonneville, Dorothée Collet, Marie-Annick Fournier, Jean-Marie Safra. **Communication :** Jérôme Diawara. **Conception graphique et réalisation :** Patrick Maître (GMES). **Photos :** droits réservés sauf crédits. **Impression :** L'Artésienne, 20, rue Tholozé 75018 Paris. **N° de commission paritaire** : 0216G84199. **ISSN :** 0296-7987. **Abonnement :** 56,10 € / 11 numéros. Ce numéro a été tiré à 5 600 exemplaires. Dépôt légal à parution.

Ce magazine est imprimé sur du papier certifié PEFC

La SUERA regarde l'avenir en face

Ouverture des rencontres animée par Christiane Barret, déléguée générale de la présidence française de la SUERA, avec (de gauche à droite) : Annie Genevard, députée du Doubs, présidente de la commission permanente du Conseil national de la montagne et représentante de l'ANEM, Christine Bouquin, présidente du département du Doubs, Marie-Guite Dufay, présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté, Sylvie Vermeillet, sénatrice du Jura et coprésidente du comité de massif du Jura, Fabrice Pannekoucke, conseiller délégué aux vallées de montagne de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et vice-président de la commission permanente du comité de massif des Alpes, Joël Giraud, secrétaire d'État chargé de la Ruralité. En visio : Chantal Eymeoud, vice-présidente de la Région PACA et coprésidente du comité de massif des Alpes.

Les rencontres organisées à Frasne et à Métabief les 16 et 17 mars 2021 étaient le premier événement de la SUERA (Stratégie de l'Union européenne pour la région alpine) à avoir lieu hors du massif alpin. Les montagnes du Jura font partie intégrante de la région alpine européenne et se caractérisent par les spécificités de la moyenne montagne, pleinement impactée par le dérèglement climatique.

Le projet de transition climatique de la station de Métabief, porté par le département du Doubs et les élus locaux, est le fruit d'une approche systémique complexe déroulée sur cinq ans. Ce n'est pas une démarche planifiée mais un exercice d'anticipation, de lucidité et de courage. Regarder l'avenir en face, innover pour trouver des solutions adaptées, embarquer les forces vives du territoire et imaginer des futurs désirables… tous ces éléments ont constitué le fil rouge de ces rencontres. La démarche de la station de Métabief n'a pas vocation d'exemple à suivre en tant que tel mais sert à poser les bases d'une transition, et cela quelle que soit la situation d'un territoire de montagne. Le choix de Métabief est inspirant et le message clé de ces rencontres invite à trouver pour chaque territoire sa propre « voie du milieu » – entre « sans le ski, tout est fini » et « le ski, c'est fini » – en développant en son sein la connaissance (eau, biodiversité, climat), les compétences (ingénierie, formation), l'innovation (technique, organisationnelle) et la coopération avec toutes les parties prenantes. Cette démarche a permis à tous les acteurs de la montagne française et européenne de se retrouver à Frasne et à Métabief.

Les maisons France services se déploient

L'ANEM a rencontré le directeur du programme France services au sein de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) afin de faire un point sur le déploiement des maisons France services. En janvier 2021, 1123 maisons France services étaient ouvertes sur le territoire ; l'objectif étant d'arriver à 2000 établissements d'ici 2022 et de permettre à chaque Français d'accéder à une maison France services en moins de 30 minutes. Il existe également des bus France Services qui sillonnent les départements pour aller à la rencontre des usagers. Ces lieux, qui regroupent neuf partenaires de l'État (La Poste, Pôle emploi, Cnaf, Cnam, Cnav, MSA, ministères de l'Intérieur et de la Justice, Direction générale des finances publiques), sont également des espaces d'innovation, des lieux de vie pouvant proposer des services culturels, économiques ou éducatifs. Enfin, les maisons France services sont également des lieux d'accompagnement des personnes éloignées du numérique. À cette occasion, l'ANEM a demandé davantage de moyens pour permettre à toutes les MSAP (maisons de service au public) déjà existantes de se transformer en maisons France services.

Téléphone fixe : pour un service universel qui porte son nom

Célia de Lavergne, députée de la Drôme et rapporteure du groupe de travail sur le service universel des communications électroniques, a remis au secrétaire d'État chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques son rapport sur la qualité du réseau de téléphonie fixe, pour un service universel qui porte son nom et effectif sur tous les territoires. En effet, bien que la fibre se déploie partout en France, le téléphone fixe reste encore essentiel pour de nombreux territoires, notamment en montagne. Ce service ne peut donc être délaissé, d'où les dix préconisations contenues dans ce rapport afin de garantir un service universel de qualité. Parmi ces préconisations figurent notamment l'instauration de « nouveaux indicateurs » permettant de mieux rendre compte de la qualité du service universel du téléphone fixe, ou encore l'obligation de réparation assortie de pénalités financières et de sanctions effectives. Le gouvernement, en lien avec l'Arcep (Autorité de régulation des communications électroniques et des postes), s'est engagé à présenter un plan d'action.

L'ÉCHO DES MASSIFS

PYRÉNÉES

Les pouvoirs magiques de la Pyrénées Thérapie

Préservé, convivial, authentique : le massif des Pyrénées a des pouvoirs et des principes que l'on sait magiques. Ils se résument en trois mots : beauté, sérénité, gentillesse. Rien de mieux pour soigner son éventuel mal-être. Rien de mieux surtout parce que, été comme hiver, les bienfaits de la Pyrénées Thérapie sont visibles sans médicament, sans traitement et plus encore : sans régime. Tous les amateurs de détente et de remise en forme en raffolent au point d'ériger la Pyrénées Thérapie en art de vivre. Au réel, il ne s'agit pas que d'une belle et talentueuse campagne de publicité. On le sait: les Pyrénées sont particulièrement accueillantes et ses effets sont garantis sans risque d'être démentis. Plein sourire au retour en prime.

CORSE

Changement climatique : trois communautés de communes s'engagent

Les présidents des communautés de communes de Bastia, de Marana-Golo et du Sud-corse ont signé, le 11 février 2021, la charte du plan climat-air-énergie territorial (PCAET) qui les engage à limiter l'impact de leur territoire respectif sur le climat et, parallèlement, à les adapter aux impacts inévitables du changement climatique. Ce partenariat vise avant tout à partager les coûts induits par les PCAET, notamment le diagnostic territorial qui devra être réalisé par des cabinets spécialisés dans le développement durable. D'ici la fin 2022, les trois intercommunalités disposeront des éléments leur permettant de rédiger leur PCAET et de mettre en œuvre, concrètement, leur transition écologique.

ALPES

Une application pour découvrir le patrimoine haut-alpin

Avec la crise sanitaire et la fermeture des lieux culturels, le département des Hautes-Alpes a lancé l'application Patrimoine des Hautes-Alpes, en collaboration avec tous les acteurs du tourisme et du patrimoine du territoire. Elle permet de visiter virtuellement près de 300 lieux du département, de connaître leur histoire, de découvrir les secrets des sites emblématiques mais aussi des petits trésors cachés ou méconnus, et d'être au courant de toute leur actualité. Bref, tout le patrimoine des Hautes-Alpes est désormais accessible à partir d'un téléphone portable.

JURA

Le Pays de Sancey-Belleherbe fibré totalement

Depuis janvier 2021, le Pays de Sancey-Belleherbe est la première communauté de communes de toute la région Bourgogne-Franche-Comté à être fibrée totalement. Cela va permettre de rendre ce territoire montagnard, situé dans le département du Doubs, plus attractif et de développer de nouveaux projets liés au numérique, tels que la création prochaine d'un espace de coworking. L'objectif est de fibrer l'ensemble du département d'ici fin 2022. Actuellement, le Doubs est déjà le département le plus fibré de Bourgogne-Franche-Comté et l'un des vingt départements français les plus avancés.

MASSIF CENTRAL

Cinq nouvelles communes désormais couvertes en 4G dans l'Aveyron

Dans le cadre du New Deal mobile, les communes classées montagne de Mouret, Prades-d'Aubrac, Muret-le-Château, Gramond et Saint-Georges-de-Luzençon, dans le département de l'Aveyron, sont désormais couvertes en très haut débit, grâce à la 4G, par les quatre opérateurs de téléphonie mobile. Selon les cartes de l'Arcep, 92 % du département est aujourd'hui couvert en 4G par au moins un opérateur.

VOSGES

Saint-Dié-des-Vosges soutient le commerce local

Afin de soutenir les commerçants de son centre-ville affaiblis par la crise sanitaire et dans le cadre du programme Action cœur de ville, Saint-Dié-des-Vosges a mis en place une plateforme de vente en ligne réunissant sur un seul site marchand l'ensemble des commerçants du centre-ville. Ce nouveau site permet à tous les Déodatiens de renouer avec les boutiques de proximité, mais également de faire découvrir la richesse locale aux habitants de la région. La plateforme est financée par la commune et la Banque des territoires.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Annie Genevard élue présidente de la commission permanente du CNM

La commission permanente du Conseil national de la montagne (CNM) s'est réunie en visioconférence le 12 mars afin de désigner un nouveau président à la suite de la démission de Joël Giraud, devenu secrétaire d'État à la Ruralité. Lors de cette réunion, la synthèse des contributions relatives au programme montagne a été présentée et une motion relative à une meilleure prise en compte des systèmes herbagers et pastoraux dans la PAC 2023-2027 a été adoptée.

Joël Giraud a introduit la réunion en évoquant le lancement, la veille à Chamonix, du futur plan d'investissement pour le tourisme en montagne qui devrait être présenté début mai. Les principaux axes de ce plan d'investissement seront articulés autour de la diversification de l'offre touristique, de la transition écologique, de la rénovation et la modernisation de l'immobilier de loisir. Il constitue une des briques du futur programme montagne.
Annie Genevard, députée du Doubs, ancienne présidente de l'ANEM, a été élue présidente de la commission permanente du CNM. Elle a affirmé sa volonté de défendre la cause de la montagne, jamais acquise, dans la continuité de l'action des pères fondateurs de la loi montagne et de faire reconnaître ce que la montagne apporte à la nation. Elle présentera sa feuille de route après avoir consulté l'ensemble des membres du CNM qui « seront force de propositions pour le programme montagne ».

Une motion pour une meilleure reconnaissance de la spécificité montagne dans la future PAC

Christine Valentin, représentante du CNM au sein du Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire (CSO), a présenté une motion afin de porter la voix de l'agriculture de montagne auprès du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation qui consulte actuellement toutes les instances afin de définir le futur plan stratégique national (PNS). Il s'agit d'un document unique établi par chaque État membre afin de définir les actions qui seront déclinées dans le respect des orientations fixées par l'Union européenne.
L'agriculture et l'élevage de montagne sont plus qu'une simple activité économique. Outils d'aménagement du territoire, ils sont au carrefour de grands enjeux : la création d'emplois, le maintien des services publics locaux, l'entretien des paysages, le maintien de la biodiversité, l'attractivité touristique, etc.
La motion balaie l'ensemble des outils de la PAC à traiter dans le PNS. L'accent a été mis sur la convergence des aides du premier pilier pour une PAC plus équitable, qui reconnaît les surfaces pastorales, un paiement redistributif fort qui cible les petites exploitations, un maintien des aides couplées dont dépend la survie des éleveurs, une indemnité compensatoire des handicaps naturels forte et centrée sur l'élevage ainsi que la reconnaissance et la rémunération de l'ensemble des services environnementaux.
La motion a été adoptée sous réserve de deux amendements et a suscité un riche débat autour de la notion d' « agriculteur véritable » et la préservation de la multi-activité (une notion créée par l'Union européenne qui vise à éviter que les aides de la PAC créent des rentes de situation en faveur de propriétaires fonciers qui n'exercent pas une activité agricole). Un consensus s'est dessiné afin que la définition d'agriculteur véritable tienne compte de la multi-activité et ne l'entrave pas dans la future PAC.
Par ailleurs, sur proposition de Jeanine Dubié, présidente de l'ANEM, la motion a été amendée afin que le renforcement de la performance des outils de transformation par le maintien d'aides à l'investissement soit ajouté, au même titre que le renforcement de la performance des outils de production.

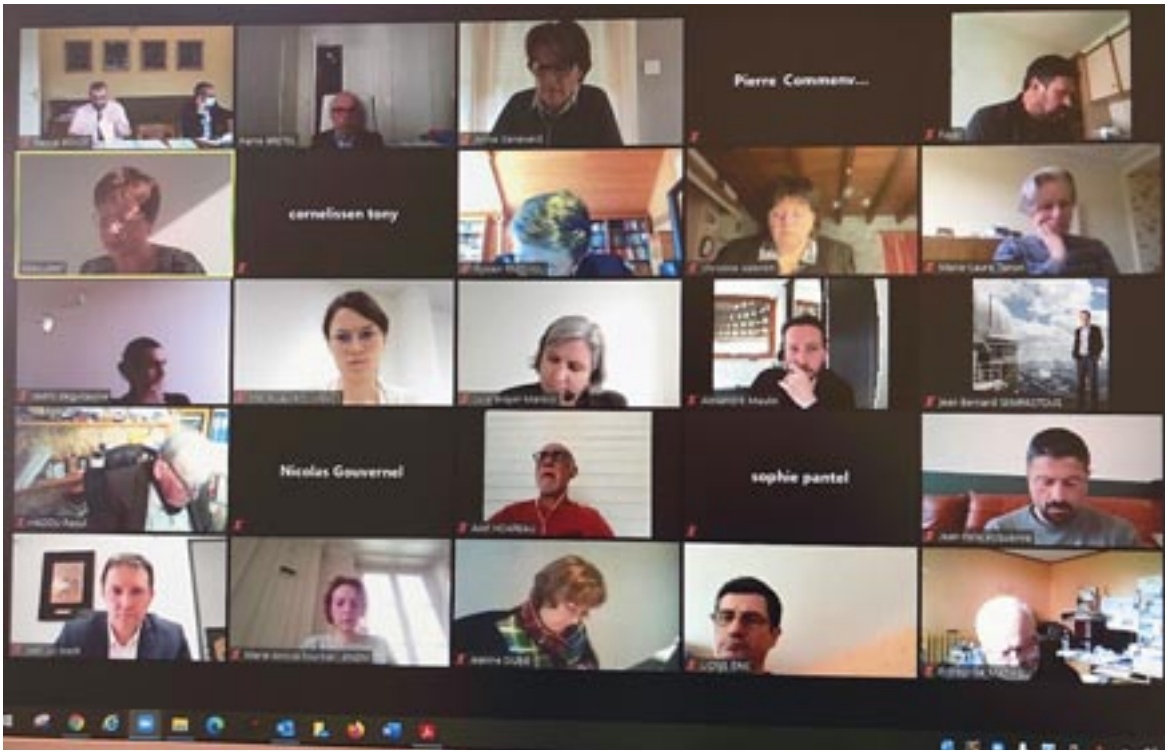

Les nombreuses contributions au programme montagne

Lors de la commission permanente du Conseil national de la montagne, une synthèse des contributions pour le programme montagne a été présentée par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT).

À l'occasion du Congrès de l'ANEM, les 15 et 16 octobre derniers, le Premier ministre Jean Castex avait annoncé le lancement d'un programme national pour la montagne. Ce programme d'appui spécifique, piloté par l'ANCT, propose d'accompagner les territoires de montagne à vocation touristique, confrontés à de nombreuses transitions (climatique, démographique, écologique, numérique et productive), vers une offre de tourisme sobre, responsable et durable.

Les nombreuses contributions attestent l'intérêt manifeste d'une majorité d'acteurs qui plaident pour considérer le territoire comme un espace à vivre et à rendre attractif. Cela permettrait à la fois de réduire leur dépendance au tourisme mais aussi de prendre en compte la qualité de vie et ainsi de conforter l'attractivité de ces collectivités pour maintenir une population permanente.

Un fort consensus s'est dégagé sur l'importance à accorder aux thématiques environnementales, perçues à la fois comme des atouts, des aménités à valoriser dans l'offre touristique, mais plus largement comme des conditions pour la qualité de vie des habitants, voire comme des facteurs de résilience dans des territoires exposés à des risques de plus en plus forts. La popularité de ces territoires durant la crise sanitaire a renforcé la confiance dans les atouts de la montagne mais aussi la conviction qu'il est nécessaire de préserver ce qui fait la singularité de celle-ci comme espace « authentique », de « ressourcement ». Sur ces questions, l'ANEM suggère de conforter la montagne comme espace de bien-être.

Les contributions soulignent également de manière récurrente l'importance à accorder aux sujets de l'énergie, des ressources en eau, des mobilités (accessibilité du site et dernier kilomètre), du bâti, des paysages, des risques et du numérique, comme autant de facteurs déterminants d'un projet de territoire durable. La plupart mentionnent également l'importance des interactions entre l'agriculture, le pastoralisme, la forêt et l'environnement, et plaident pour une cohabitation équilibrée des activités, l'émergence d'une offre écoresponsable fondée sur la valorisation de toutes les richesses du territoire.

Parmi les thèmes récurrents, se trouve également le souhait d'un soutien au tourisme social, de promotion d'un tourisme patrimonial autour des sites emblématiques (notamment en Corse) et des itinéraires.

Enfin, l'ANCT est encouragée à prêter une forte attention aux conflits d'usage, déjà existants mais susceptibles d'être avivés par la pression sur les ressources en général, le changement climatique et la diversification des activités. Beaucoup de contributions insistent sur l'importance de l'adhésion collective aux changements/transitions, qui devra être facilitée par les mesures mises en place.

Jeanine Dubié, députée des Hautes-Pyrénées et présidente de l'ANEM, s'est félicitée du rapport de synthèse qui valide l'approche globale préconisée par l'ANEM et qui intègre tous les secteurs d'activité de la montagne. Elle a souligné la nécessité de tourner davantage le tourisme en montagne vers un tourisme durable. La montagne doit, selon elle, être prise comme un tout. Les soutiens doivent être multisectoriels et multidirectionnels. Elle a enfin rappelé que la déclinaison par massif est aussi une volonté forte des adhérents de l'Association.

Une année de transition vers un tourisme quatre saisons ?

Patrick Matthews

En dépit des ravages du Covid-19 et de la non-ouverture des remontées mécaniques, la montagne ne s'est pas effondrée comme un château de cartes. Auparavant, il y avait bien sûr surtout le ski alpin et demain, espérons-le, il y aura bien sûr encore le ski alpin. Mais la montagne a su rester vivante, innover et faire découvrir d'autres pratiques parfois ressorties de ses propres greniers. Les soixante-douze activités de toute nature qui y ont été recensées sont extrêmement prometteuses même si, dans l'immédiat, peu de choses changent en comparaison des déficits financiers considérables que va laisser cet hiver sans ski dans les finances des stations. Toutefois, ces nouveaux loisirs organisés par les territoires de montagne, dans le strict respect des règles sanitaires, ne constituent pas des roues de secours et ne seront pas rayés d'un trait de plume quand une vie normale aura repris le dessus et que les remontées mécaniques ouvriront de nouveau sur les terres enneigées. Il s'agit de réels nouveaux atouts pour l'avenir, à une époque où tout le monde redoute aussi les effets du changement climatique sur l'enneigement. D'autant que plusieurs des activités qui ont séduit cet hiver peuvent connaître le même franc succès et attirer de nouveaux visiteurs pendant les autres saisons, en particulier l'été. On n'ira pas jusqu'à dire que le tourisme quatre saisons est né pendant la crise sanitaire mais l'heure d'un nouveau départ a visiblement sonné.

REPÈRES

Les stations françaises de montagne en année normale

Selon l'Organisation internationale des transports à câbles (OITAF), qui regroupe tous les exploitants de remontées mécaniques :

- 317 stations françaises de montagne possèdent, au minimum, quatre remontées mécaniques.
- Elles totalisent entre 53 et 55 millions de « journées skieurs » pendant un hiver normal.
- Leur chiffre d'affaires hivernal pèse, au total, 10 milliards d'euros.
- Elles accueillent dix millions de touristes dont sept millions de pratiquants de sports d'hiver.
- 28 % de leur clientèle est étrangère : Grande-Bretagne (10 %), Belgique (5 %) et Pays-Bas (3 %), d'après les statistiques de 2018.
- Elles génèrent 120 000 emplois directs.
- On considère que, pour un emploi en station, il y en a deux en vallée dont la vitalité dépend directement de l'activité en station.
- 334 millions d'euros sont investis chaque année sur les domaines skiables.
- À l'année, on dénombre 205 millions de nuitées en montagne par an dont 33 % en hiver mais le prix de la nuitée en hiver est plus élevé que celui en été.
- En moyenne, à l'année, 73 euros par jour et par personne sont dépensés en montagne lors d'un séjour en hiver.

Pour que renaisse la flamme

La bonne fréquentation des stations de moyenne montagne cet hiver ouvre des perspectives intéressantes même si les déficits provoqués par la non-ouverture des remontées mécaniques sont loin d'avoir été économiquement compensés.

Un jeu d'enfants, la luge ? Cela pourrait prêter à sourire mais, non, surtout pas. « Quand on ouvre le livre qui retrace l'histoire de notre commune, on s'aperçoit qu'autrefois il y avait des concours de luge. On l'avait un peu oublié », révèle la responsable de l'office de tourisme de Peisey-Vallandry, Nathalie Garcia. Équipons-nous. Sur le massif du Sancy (Super-Besse, le Mont-Dore et Chastreix-Sancy), les très ludiques luges d'été (sur rails) ont été accessibles en février… Et enchaînons : à Valberg, à Saint-Gervais, dans les stations des Pyrénées, des Vosges ou du Jura, les luges n'en ont jamais fini de divertir et de faire la course. On a même vu des adultes s'y remettre et dévaler les pistes. Enchantés.

Oui, la luge n'est pas qu'un jeu d'enfants. Qui l'eût cru ? Glissons encore. L'aiguille du temps nous ramène aux dernières vacances de Noël. Vins chauds, feux d'artifice et animations annulés. Pas la joie… À Valberg, on est alors loin de se douter que la luge va presque retrouver son lustre d'antan. Au moins, la station village fait dans le joli. Son centre est décoré d'étoiles géantes et illuminées la nuit. Une place d'honneur est réservée au traîneau du père Noël avec ses rennes. Des cartons cadeaux géants et des boules de neige énormes font rêver petits et grands.

Les stations ont mis le paquet et cela fait évidemment chaud au cœur. La montagne, à l'évidence, s'est creusé la tête. Un peu partout, les mêmes mots d'ordre : restons actifs et créatifs. Convivialité recommandée, les bonnes idées ont germé, les programmes se sont étoffés et, en aval, la clientèle a applaudi. En nombre. Certes, tout est relatif mais, sur l'ensemble des massifs, les témoignages concordent : les gens qui sont venus dans les stations villages sont repartis heureux, voire comblés. Il est vrai qu'en moyenne montagne, les familles sont chez elles. Question d'ADN. À Valberg, un concours de bonhommes de neige a eu lieu toutes les semaines pendant les vacances. « On nous envoyait les photos et on choisissait le vainqueur », raconte la directrice de l'office de tourisme de Valberg, Oriane Mathiaud. À Peisey-Vallandry, des stages de trappeur et de construction d'igloo ont été proposés.

Ici et là, sous les aimables sapins et sur les vastes étendues neigeuses, on est retourné de bon cœur en enfance mais pas seulement. À Saint-Gervais, une des deux écoles de ski a mis en place des opérations « découverte » qui ont permis aux grands comme aux ados de s'initier jour après jour à des disciplines aussi différentes que le ski de fond, le ski de randonnée, le biathlon et les raquettes de neige. À Valberg toujours, une formation a servi à inculquer aux volontaires les bases du secours en montagne. L'utile et

« SUR TOUS LES MASSIFS, LES TÉMOIGNAGES CONCORDENT : LES GENS QUI SONT VENUS DANS LES STATIONS VILLAGES SONT REPARTIS HEUREUX, VOIRE COMBLÉS. »

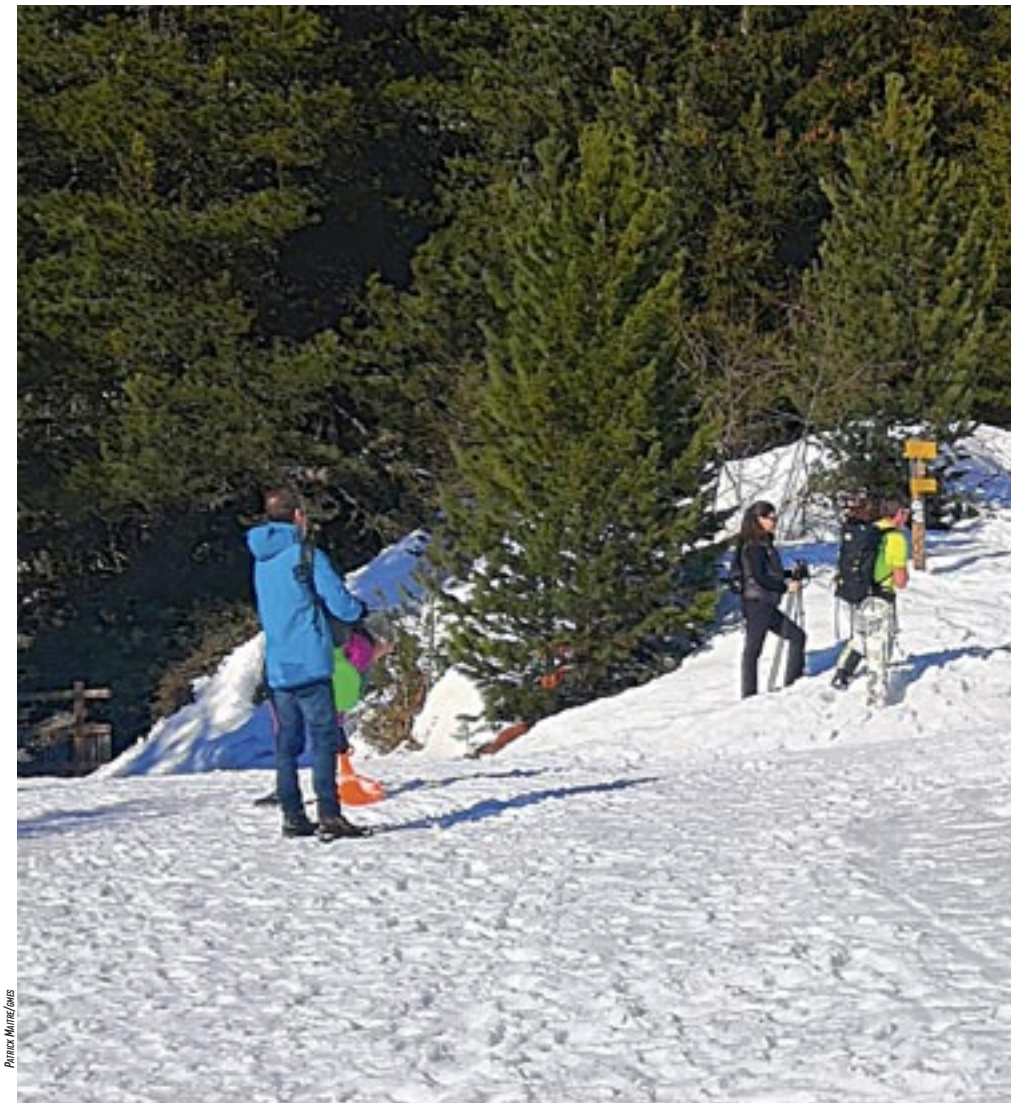

PATRICK MAITRE/SAVOIE

l'agréable ainsi développés dans une démarche où l'essentiel a constamment été amplifié et embelli.

Sur le massif du Sancy, où la vie touristique se partage depuis longtemps en deux saisons très marquées, l'époque est aussi aux variables d'ajustement. Un exemple : un loueur qui, il y a quinze ans, fournissait du matériel de ski de fond lorsque le temps était à la neige et de l'accrobranche quand la montagne refleurissait, a mis cette fois tous ses œufs dans le même panier hivernal. Pousser sur les bâtons ou grimper dans les arbres, à chacun de choisir. « Tout est maintenant pensé afin que nos stations fonctionnent toute l'année », confirme le directeur de l'office de tourisme, Luc Stelly. « Nous sommes en permanence sur un mode alternatif. »

La complémentarité, l'originalité, la fidélisation et la proximité : voilà les quatre enjeux et cartes maîtresses de la montagne pour conquérir et s'attacher une

« TOUT EST MAINTENANT PENSÉ AFIN QUE NOS STATIONS FONCTIONNENT TOUTE L'ANNÉE. »

nouvelle clientèle de façon durable. Le pari n'est pas gagné mais les indices encourageants s'accumulent. « Une partie des gens qui n'était jamais allée en montagne avant l'été dernier a eu envie de revenir cet hiver, observe Nathalie Garcia. « La montagne nous a fait comprendre qu'elle peut être aimée autrement que pour le seul ski alpin », abonde Sylvie Couderc de l'office de tourisme des Pyrénées ariégeoises.

Cassée, l'image d'une montagne seulement réservée aux rudes efforts physiques ! Où il fallait grimper et grimper encore. Où il fallait descendre des pentes abruptes et descendre encore la peur au ventre. Où, en définitive, il fallait plus souvent baisser la tête, le souffle de plus en plus court et les jambes de plus en plus douloureuses, qu'avoir le temps d'apprécier la beauté des paysages, le nez en l'air.

Sur tous les massifs, le côté accessible de la montagne est aujourd'hui de plus en plus privilégié. Sont recensés des chemins très praticables en toutes saisons et des aires de pique-nique désormais équipées. « L'été dernier, la clientèle avait misé sur la proximité pour des raisons sanitaires, complète Sophie Dalloz de l'office de tourisme du Haut-Jura. Cet hiver, elle est revenue chez nous alors que d'habitude elle allait à Avoriaz ».

La montagne, c'est doux et cela paye : la formule a tout d'une campagne de promotion bien pensée. Par-dessus tout, ce n'est pas une révélation mais un atout longtemps ignoré et de plus en plus attirant. « L'été dernier, nous avons, nous aussi, constaté une évolution de la manière de consommer, ajoute Didier Josephe, patron de l'office de tourisme de Saint-Gervais. La clientèle était davantage dans une logique d'initiation à de nouvelles activités et d'apprentissage. » Fini, semblait-il, la chaise longue ou le ski de piste à plein temps.

La tendance s'est encore renforcée. « C'est plutôt positif pour le futur parce que, cette nouvelle clientèle, on ne va pas la perdre », se projette Oriane Mathiaud. « Je crois que la montagne a aussi une vraie carte à jouer sur les vacances de la Toussaint », va même jusqu'à assurer Nathalie Garcia. En attendant, sur la neige, même mobilité que sur les pentes verdoyantes : luge, ski de randonnée, ski de fond, raquettes à neige, biathlon, cascades de neige, vélos électriques à grosses roues, VTT sans moteur, trottinettes électriques, tir à l'arc, balades en calèche, promenades à pied, canyoning, rafting, parapente, via ferrata, sans oublier les très aimés et toujours magiques chiens de traîneau.

Et que sais-je encore ? Demain, les offices de tourisme de Saint-Gervais et des Contamines vont créer de nouveaux itinéraires de randonnée, qui feront le tour du Val Montjoie en trois ou quatre jours tranquilles, avec nuits en refuge. À Peisey-Vallandry, on a édité un « Carnet des beaux jours », reflet également des valeurs de culture du territoire. Oui, roulons pour cette montagne réversible. La montagne quatre saisons.

Chantal Carlioz : « Il existe une forte nuance entre fréquentation et consommation »

Ancienne maire de Villard-de-Lans, vice-présidente du département de l'Isère chargée du tourisme, de la montagne et des stations, Chantal Carlioz copréside le groupe de travail tourisme de l'ANEM avec Jean Picchioni. Elle appelle le gouvernement à mettre en place un plan de reprise pour l'été mais aussi un plan d'investissement d'envergure afin d'adapter la montagne aux enjeux de demain.

PLM : À quoi attribuez-vous la bonne fréquentation des stations de moyenne montagne cet hiver ?
Chantal Carlioz : Déjà, dans la terminologie, je préfère parler de stations villages plutôt que de moyenne montagne. Effectivement, la fréquentation a été assez bonne cet hiver en raison d'un enneigement exceptionnel. Ensuite, à défaut de la clientèle internationale, nous avons eu la clientèle de proximité. Ce tourisme bleu-blanc-rouge que l'on a vu se développer l'été dernier, on l'a d'autant plus retrouvé en montagne que les gens ne pouvaient pas partir à l'étranger. Se sont ajoutés : la facilité d'accès à ces stations villages, le fait que nombreux sont ceux qui vivent à l'année et développent déjà une pluralité d'activités et d'animations ainsi qu'une offre assez importante en termes de gîtes et de maisons d'hôtes qui ont été plébiscités.

PLM : Pour autant, peut-on estimer que les retombées économiques y ont été moins affectées qu'on ne le redoutait ?
Ch.C. : Les montagnards, comme toujours, ont su être accueillants, bienveillants, mobilisés et attentifs aux gestes barrières mais je tiens à préciser une forte nuance entre fréquentation et consommation. Ce n'est pas parce qu'il y a eu une bonne fréquentation, qu'en termes de retombées économiques et d'emplois, la montagne n'a pas souffert. La clientèle a été essentiellement de court séjour et de passage du fait de la non-ouverture des remontées mécaniques. Il n'y a pas eu de forfaits. Il n'y a pas eu de matériel de ski loué ou vendu, ni de leçons de ski, sauf pour les très jeunes enfants. Les restaurants et les bars sont restés fermés ainsi que les centres de vacances et certains autres hébergements (hôtels, résidences de tourisme...). Résultats : cette satisfaction affichée en matière de fréquentation n'est pas négligeable mais elle est trompeuse. Il faut vraiment faire toucher du doigt que la montagne ne peut pas vivre sans ses remontées mécaniques. La situation est aujourd'hui catastrophique, y compris pour des emplois en plaine qui alimentent la filière montagne. En février, l'ensemble des stations a perdu 60 % de chiffre d'affaires alors qu'en 2020, celui des équipementiers de la montagne était déjà en baisse de 30 %.

« CE N'EST PAS PARCE QU'IL Y A EU UNE BONNE FRÉQUENTATION, QU'EN TERMES DE RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ET D'EMPLOIS, LA MONTAGNE N'A PAS SOUFFERT. »

PLM : Pensez-vous néanmoins que la fréquentation de la montagne cet hiver aura d'heureuses répercussions sur la saison estivale ?
Ch.C. : Chaque saison a des incidences sur la suivante. Aujourd'hui, la réalité est qu'une saison noire, comme celle que nous venons de vivre avec son cortège de difficultés économiques, suscite forcément beaucoup d'inquiétudes pour l'été qui se prépare avec ce qui a été obtenu l'hiver. En fait il y a trois temps :

- L'urgence : le gouvernement doit indemniser la montagne et ses acteurs du fait de la non-ouverture des remontées mécaniques et combler les trous dans la raquette pour venir au secours de tout l'écosystème montagnard : les médecins, les sous-traitants, les pluriactifs, etc.
- La reprise : le gouvernement, pour sauver l'été, doit prolonger, voire élargir les aides.
- La relance, avec un plan d'ampleur pour préparer l'avenir.

DK SHOTS / ISTOCK-ADOBE.COM

PLM : Que faudrait-il faire pour que la montagne devienne une destination touristique quatre saisons ?
Ch.C. : Paradoxalement, et au moins dans une période transitoire, il faut plus de ski pour moins de ski. Si on veut véritablement s'ouvrir sur les quatre saisons, il faut renforcer le ski afin de disposer des chiffres d'affaires et des moyens nécessaires pour développer la diversité des activités. Déjà, depuis quatre ans, on observe une progression continue de la fréquentation de la montagne en été grâce à une clientèle nouvelle, de proximité, urbaine, jeune et des prix plus accessibles que le littoral. L'envie de montagne est donc véritablement d'ordre sociétal et économique. Plus que d'autres activités,

« SI ON VEUT VÉRITABLEMENT S'OUVRIR SUR LES QUATRE SAISONS, IL FAUT RENFORCER LE SKI AFIN DE DISPOSER DES MOYENS NÉCESSAIRES POUR DÉVELOPPER LA DIVERSITÉ DES ACTIVITÉS. »

inventons de nouvelles pratiques à partir de ce qui existe déjà. Les remontées mécaniques ont bien évolué dans ce sens en s'ouvrant au transport de piétons, de vélos, en tyroliennes… On peut faire beaucoup en imaginant de nouveaux usages. C'est le cas depuis quelques années mais cela doit encore plus se faire et se faire savoir.

PLM : Comment les stations de haute altitude doivent-elles, elles aussi, évoluer ?

Ch.C. : Elles ont davantage souffert que les stations villages parce qu'elles sont beaucoup plus axées sur la pratique du ski et qu'elles sont beaucoup plus dépendantes de la clientèle internationale et de certains types d'hébergement. Dès maintenant, ces fleurons du ski français ont des cartes supplémentaires à jouer en accueillant notamment des jeunes qui testent en montagne leur goût d'aventure et veulent vivre de micro-expériences. En offrant, aussi, de nouvelles activités possibles à leur clientèle et en présentant un visage toujours plus avenant. Elles y travaillent.

Armelle Solelhac : « Le ski alpin restera le moteur économique de la montagne »

Pour cette auteure d'un ouvrage sur le devenir des stations de montagne, les nouvelles activités développées sont garantes d'avenir pour le tourisme quatre saisons. Cependant, elle rappelle que c'est grâce à l'exploitation des domaines skiables que l'ensemble des habitants des stations de montagne mais aussi des vallées peut vivre toute l'année.

PLM : Pensez-vous que la crise sanitaire va modifier durablement le visage des stations de montagne ?

Armelle Solelhac : Les changements qui sont en train de s'opérer dans les stations n'arrivent pas de nulle part et ils ne sont pas provoqués par la crise. Un certain nombre d'entre elles, surtout celles de basse ou de moyenne altitude, avaient déjà amorcé leur transition, en lien avec les prévisions climatiques mais aussi avec les demandes de la clientèle qui ont beaucoup évolué au cours de ces quinze dernières années. Les consommateurs skient beaucoup moins qu'auparavant : dans les années 1970-1980, ils étaient toute la journée sur les pistes. Actuellement, ils ne passent plus que 4h30 par jour sur les domaines skiables.

PLM : Quels sont les grands enseignements de cette nécessaire diversification ?

A.S. : Il ne s'agit pas d'une révolution ni d'un passage obligé mais d'un super accélérateur. Les autres activités que le ski proposées par les stations de montagne existaient toutes avant la crise sanitaire mais cet hiver elles ont été prises d'assaut alors que les autres années elles étaient consommées sporadiquement ou ponctuellement. Si la formule qui veut qu'il faille sortir du tout ski est devenue une réalité, il ne faut pas oublier pour autant l'effet domino de la non-ouverture des remontées mécaniques sur les territoires de montagne : c'est grâce à l'exploitation des domaines skiables que l'ensemble des habitants des stations de montagne mais aussi des vallées peut vivre toute l'année.

PLM : Le ski alpin va-t-il reprendre sa position dominante dès que la réouverture des remontées mécaniques sera autorisée ?

A.S. : Le ski restera le moteur économique principal des territoires de montagne. Toutes les stations, en France et à l'étranger, ont beaucoup avancé dans leur travail de transition mais il leur faudra au minimum cinq ans pour trouver une nouvelle rentabilité économique. Ce n'est pas une demi-journée de raquettes par-ci et une demi-journée de ski de randonnée par-là qui sont autant générateurs de chiffre d'affaires. Interrogez les responsables des magasins de matériel ! Cet hiver, ils ont certes vu beaucoup de clients tous les jours dans leurs boutiques mais le prix de la location d'une paire de raquettes et d'une paire de skis n'est pas le même…

PLM : Les activités hors ski alpin n'en sont pas moins une manière de découvrir et de valoriser la montagne autrement. Peut-on espérer des effets positifs pour sa fréquentation l'été ?

A.S. : Oui, d'autant plus que cela s'inscrit dans la suite de l'été 2020 où la montagne française a connu un grand succès auprès de la clientèle, aussi bien en termes de fréquentation que de satisfaction. De nombreux primo visiteurs ont témoigné avec ravissement de la richesse et du potentiel des offres estivales d'expériences touristiques. La fréquentation de cet hiver a été dans cette continuité avec de nombreuses activités sportives mais aussi culturelles, liées au patrimoine, à l'architecture, à l'art de vivre ou au bien-être. Les gens arrivent ainsi à percevoir que les territoires de montagne ne sont pas que des lieux de ski alpin. Cela donne en effet beaucoup d'espoir pour le tourisme quatre saisons.

Un tour du monde des stations de montagne

Armelle Solelhac a fondé l'agence SWiTCH le 2 janvier 2008 à l'issue d'un tour du monde au cours duquel elle a visité deux cent quatre-vingts stations de montagne dans vingt-sept pays et sur cinq continents. Basée à Annecy et à Los Angeles, l'entreprise est spécialisée dans les conseils en prévision des comportements de consommation dans les 20 prochaines années et en stratégie marketing. Elle est l'auteure de *Management et Marketing des stations de montagne*, livre réactualisé en janvier dernier chez Territorial Éditions.

FRANCE GAZ LIQUIDES
L'énergie de tous les territoires

PATRICE LARVOR

Le GPL, une solution alternative pour une mobilité plus propre et accessible à tous

Face aux défis climatiques et sanitaires liés au transport, la loi relative à la transition énergétique et le plan climat fixent deux objectifs : réduire les émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques, d'une part, et, d'autre part, proposer une mobilité plus propre accessible à tous. L'enjeu n'est pas uniquement technologique : il porte aussi sur l'adoption par un large public et par les collectivités de solutions alternatives qui permettront d'atteindre ces objectifs sanitaires et environnementaux tout en tenant compte des contraintes budgétaires. Le GPL est une solution qui répond à tous ces objectifs.

Un carburant alternatif méconnu

Contrairement aux idées reçues, le GPL est composé de deux gaz d'origine naturelle, le butane et le propane, qui peuvent aussi être d'origine renouvelable – on le nomme alors BioGPL. Le GPL est un carburant alternatif reconnu par les pouvoirs publics. Ce carburant gazeux permet de réduire jusqu'à 20% les émissions de CO_2 (80% avec le BioGPL) par rapport au modèle essence. D'autre part, il n'émet pratiquement pas de particules fines ni de NOx. C'est pourquoi l'État reconnaît ses qualités environnementales et fixe un objectif de développement des véhicules GPL dans sa stratégie nationale de mobilité propre.

Les mesures d'incitation et d'obligation de verdissement du parc automobile invitent à rouler autrement, ce qui amène à considérer de nouvelles solutions de mobilité et pose l'enjeu du financement tant de la technologie, des infrastructures et du renouvellement du parc automobile. L'intérêt du GPL est d'être une solution alternative disponible avec un réseau de distribution déjà développé, prêt à accueillir le BioGPL, et accessible à tous car plus économique à l'achat et à l'usage – pour l'automobiliste ainsi que pour les gestionnaires de flottes.

Le GPL apporte une solution économique qui ne nécessite pas de financement public : le réseau de stations est en place et la technologie maîtrisée. Le GPL permet de réduire de près de 30% le budget carburant comparé à l'essence pour un prix d'achat du véhicule équivalent. Il est également possible d'équiper un véhicule essence au GPL. C'est une solution pour les automobilistes comme pour les flottes privées et publiques qui souhaitent rouler en polluant moins et à moindre coût. Le GPL est distribué dans 1650 stations-service sur l'ensemble du territoire, y compris dans les endroits les plus isolés. Un véhicule GPL offre une autonomie de 400 à 600 km, voire plus en fonction de la taille des réservoirs. À cela s'ajoute l'autonomie procurée par le réservoir essence. Dans le cadre du développement des zones à faibles émissions (ZFE) et des plans climat-air-énergie territoriaux, la collectivité apporte une solution abordable et accessible pour la majorité des automobilistes en contrepartie de restrictions de circulation des carburants conventionnels (tous les véhicules GPL sont classés Crit'air 1).

Le GPL est donc une solution facile à adopter pour réduire les émissions de CO_2 et de polluants locaux, et une solution de plus en plus plébiscitée : les immatriculations GPL sont en très forte croissance en France, avec une augmentation de 700% en 2020. Près de 8 millions de véhicules circulent dans l'Union européenne et les immatriculations ont augmenté de 30% en dix ans. Le GPL est une solution aujourd'hui encouragée par de nombreux États et collectivités qui souhaitent le voir se développer partout dans le monde.

Contacts :
France Gaz Liquides
01 41 97 02 80
contact@francegazliquides.fr
www.francegazliquides.fr

GPL

1er carburant alternatif en France & dans le monde

Disponible sur tout le territoire

pour TOUS **les véhicules GPL**

0 particule peu d'oxyde d'azote et moins de CO_2

Développement du **BioGPL**

30 € le plein pour **400km** d'autonomie sans compter le réservoir essence

Exonération de TVS
Déductibilité de la TVA GPL & essence
Jusqu'à 100% d'exonération du certificat d'immatriculation
Jusqu'à 3000 € de prime à la conversion

Tous les **parkings** publics souterrains sont **accessibles** aux véhicules GPL

des véhicules **fiables et performants**

Un véhicule GPL est **moins cher** qu'un véhicule diesel

LA SOLUTION D'AVENIR IMMÉDIATEMENT DISPONIBLE

BUTANE GPL PROPANE

www.francegazliquides.fr

L'énergie est notre avenir, économisons-la.

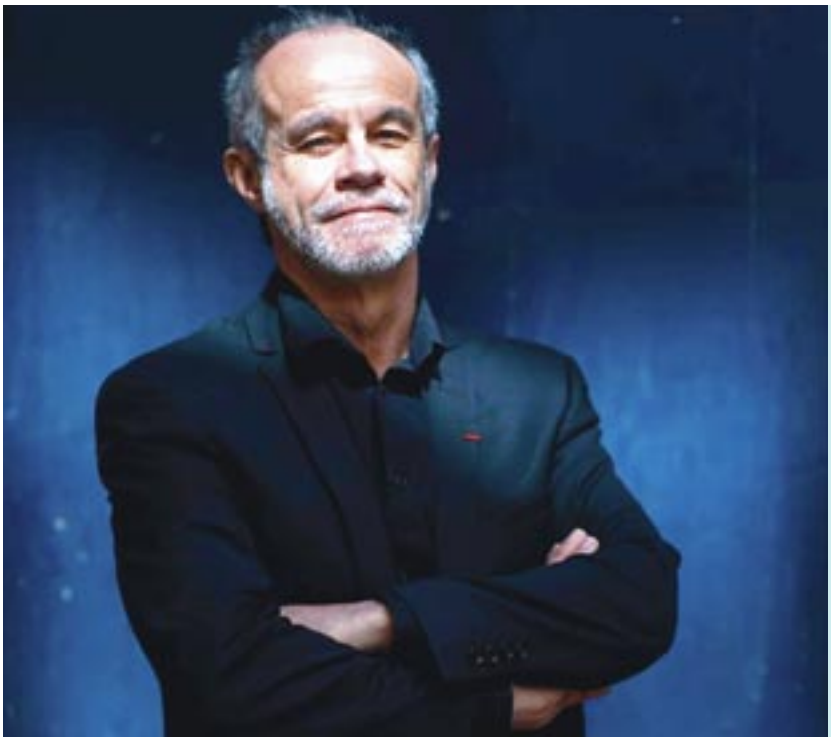

Le bien de l'autre au cœur de son travail

Carlos Moreno est un chercheur d'origine colombienne établi en France en 1979 comme réfugié politique. Spécialiste de la robotique industrielle et du bien vivre, il n'a de cesse de répertorier et de crédibiliser les rapports de proximité. Son livre, intitulé *Droit de cité : de la « ville monde » à la « ville du quart d'heure »* (éditions de l'Observatoire, 180 pages, 18 euros), reflète cet investissement et montre paradoxalement certaines analogies entre la vie en ville et la vie en montagne. Ainsi, dans les territoires d'altitude comme dans les territoires urbains, il observe les situations et anticipe les évolutions. Pour ce scientifique, il n'est plus possible de garder le même type de fonctionnement que celui qui a été adopté au milieu du XX^{e} siècle et développé depuis – notamment, mais pas seulement, parce que nous allons être confrontés à des extrêmes climatiques. Selon Carlos Moreno, il faut répondre aux nouveaux défis en changeant le modèle et l'attractivité de la montagne pour le plus grand bien de ses habitants. Il nous invite ainsi à sortir de nous-mêmes pour construire un nouveau monde commun.

Carlos Moreno : « Le rythme de vie en montagne est aussi valable que le rythme de vie dans les grandes métropoles »

Pour ce chercheur, auteur du livre intitulé *Droit de cité : de la « ville monde » à la « ville du quart d'heure »*, en montagne aussi, les nouvelles technologies peuvent être un levier important pour l'éducation, la santé, la culture et pour beaucoup d'autres activités notamment.

PLM : Dans votre livre, vous évoquez l'ambition de retrouver la proximité et le temps de vivre. N'est-ce pas quelque chose qui existe en montagne ?

Carlos Moreno : Les rapports de proximité sont un ensemble écologique qui consiste à vivre de manière beaucoup plus décarbonée et en accord avec la nature. C'est également utiliser davantage les ressources que la proximité nous offre et que souvent nous ne voyons pas ou que nous ne voulons pas utiliser ; c'est également de la solidarité, des liens sociaux ou intergénérationnels, de l'entraide et tout ce qui peut aider à mieux vivre. Ce sont des éléments que l'on trouve assez facilement en montagne puisque les gens y vivent davantage en harmonie avec la nature et dans une plus grande proximité. Ils utilisent des ressources proches d'eux, les liens de solidarité y sont forts et les montagnards ont un vrai engagement civique parce qu'ils sont souvent confrontés à des situations difficiles. Le terreau est favorable. Après, il ne faut plus céder aux lubies qui ont par exemple abouti à des constructions malheureuses dans les années 1970, lesquelles vont à l'encontre des véritables atouts de la montagne, accueillante, proche de la nature et respectueuse de l'environnement.

PLM : Vous dîtes aussi que la distance est le vice de la ville, la distance n'est-elle pas également le vice de la montagne ?

C.M. : La distance est en effet une problématique qui se pose autant aux habitants de la montagne qui ont de réelles difficultés dans leur vie quotidienne. Tout est question de rythmes qu'on est capable d'accepter ou pas. Tout est question de faculté d'adaptation. L'intelligence humaine n'est pas que notre cerveau va plus ou moins vite. L'intelligence humaine est notre capacité à nous adapter. Le rythme de vie en montagne est tout aussi valable que le rythme de vie dans les

grandes métropoles. Sauf que l'usage de la ville et celui de la montagne sont bien entendu différents.

PLM : Est-ce que cette distance ne crée pas cependant une absence ou un manque de lien social ?

C.M. : Aujourd'hui, les nouvelles technologies gomment en partie cette distance. Dans un monde devenu hyperconnecté, elles cumulent le meilleur et le pire mais elles offrent le moyen de rapprocher les gens quand ces distances physiques sont présentes comme elles ont la possibilité de les isoler encore plus. Il faut trouver un juste milieu. En retenant que la technologie est là pour compenser la distance physique et assurer une meilleure qualité de vie.

PLM : Ne peut-on pas en déduire alors que cette modernité est encore plus fondamentale dans les territoires isolés qu'en ville ?

C.M. : Absolument. En choisissant de vivre en montagne, avec des conditions d'éloignement dans de nombreux domaines, les technologies peuvent être un levier important pour l'éducation, la santé, la culture et pour beaucoup d'autres activités qui peuvent être complémentaires.

PLM : Paradoxalement, ces moyens technologiques que tout le monde appelle de ses vœux dans des endroits qui en sont encore dépourvus, ne risquent-ils pas de briser l'identité et l'authenticité de la montagne ?

C.M. : C'est notre gros défi mais, sincèrement, je ne le pense pas. Il faut vivre avec son siècle et cela traverse tous les interstices de nos vies. Habiter en montagne, ce n'est pas recommencer à s'éclairer à la bougie et s'habiller avec une peau d'ours. Vivre en montagne aujourd'hui, c'est un esprit tout en maintenant une connectivité qui va de pair avec les services.

Finalement, la technologie est un bien commun. Or, en montagne, le bien commun existe en permanence. Tous les habitants de ces territoires sont amoureux du bien commun que sont l'eau, la nature, l'air pur, la forêt, les paysages. L'avenir de la montagne, c'est maintenant le mieux commun. Autrement dit, comment faire mieux avec ce que nous avons en commun. La technologie peut être la clé de ce mieux commun.

Les thèmes portés par l'ANEM ne doivent pas être oubliés au cours de la présidence française du Conseil de l'Union européenne

GRECIAUD PAUL / STOCK.ADOBE.COM

La France exercera la présidence du Conseil de l'Union européenne du 1er janvier au 30 juin 2022. Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, et Clément Beaune, secrétaire d'État chargé des Affaires européennes, ont sollicité l'ANEM afin de connaître les thèmes que l'Association juge prioritaires et qui pourraient être portés dans le cadre de cette présidence, soit qu'ils aboutissent pendant ce mandat soit qu'ils soient initiés durant celui-ci.

L'Association a rappelé qu'elle a participé activement aux groupes de travail du Conseil national de la montagne (CNM), réunis ces deux dernières années sous l'impulsion de Joël Giraud, alors président de la commission permanente du CNM, qui ont abouti à des propositions concrètes dont certaines pourraient être utilement relayées au niveau communautaire. Notamment, celui consacré à la coopération européenne et transfrontalière, présidé par Annie Genevard, députée du Doubs, alors présidente de l'ANEM, a fourni des pistes intéressantes qu'il s'agisse des conseillers diplomatiques en région, de péréquation financière transfrontalière ou du projet de règlement EBCM (European Cross Bordure Mechanism) afin d'harmoniser les accords fiscaux transfrontaliers. D'autres secteurs tels que les mobilités restent plus que jamais d'actualité.

Citeo, nouveau partenaire de l'ANEM

Citeo et l'ANEM ont signé une convention de partenariat. La signature a eu lieu le 11 mars dernier en présence de Jean Hornain, directeur général de Citeo, Nicolas Furet, secrétaire général, Laurent Grave-Raulin, directeur des relations institutionnelles, et de Jeanine Dubié, présidente de l'ANEM, Pierre Bretel, délégué général, et Jérôme Diawara, responsable de la communication.

Citeo a été créée par des entreprises afin de réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers en les transformant en ressource. Avec sa filiale Adelphe, Citeo apporte des conseils et des solutions à ses clients – entreprises de l'industrie, du commerce, de la distribution et des services de grande consommation – afin de les aider à exercer leur responsabilité liée à la fin de vie des emballages et des papiers, et ce dans des conditions économiques optimales. En 25 ans, les entreprises ont investi plus de 9,5 milliards d'euros pour financer la collecte sélective et créer des filières de recyclage avec leurs partenaires, collectivités locales, filières et opérateurs. Aujourd'hui, 70 % des emballages et 59 % des papiers sont recyclés grâce au tri des Français qui est devenu le premier geste citoyen.

CAMPING-CAR PARK

aires camping-cars

1er réseau européen d'aires d'étapes et d'aires de services

Aire de Porté-Puymorens (66)

Intégrer un réseau de + de 250 destinations

Confiez-nous la gestion de votre aire pour camping-cars ou de votre camping municipal.

Gestion globale de votre aire sans régie ni astreinte

Mise en avant internationale de votre commune

Recettes complémentaires garanties

Contactez notre équipe :

commercial@campingcarpark.com 02 52 80 20 03

@ PRO.CAMPINGCARPARK.COM